



## Hebdo n° 149 - Jeudi 24 mars 2022

### A la Une

#### Mathématiques en voie GT : qui dit vrai ?

De nombreuses rumeurs circulent depuis quelques jours sur les évolutions à apporter dans la réforme de la voie générale et technologique quant à la place des mathématiques.

Le SNPDEN-UNSA a été auditionné en février sur le sujet et a rappelé que, dans tous les cas, même si cela méritait une expertise et des évolutions, il n'était pas envisageable de le faire dès la rentrée 2022.

Pourquoi n'est-ce pas raisonnablement possible à la rentrée 2022 ?

- Parce que les demandes de postes sont actées à cette date et que la mise en place de l'une des propositions (1,5 h dans le tronc commun) nécessiterait plus de 500 ETP.
- Parce que rien n'est prêt : ni les programmes, ni l'articulation avec la suite des parcours des élèves et des futurs étudiants.
- Parce qu'on ne change pas le dispositif aussi proche du moment de décision sur le choix des spécialités, sans en connaître la totalité des conséquences sur les choix à faire en fin de 2nde et dans Parcoursup.
- Parce que personne n'a évalué la possibilité technique d'ajouter 1,5 h dans des emplois du temps déjà très difficiles à réaliser.

Il est donc urgent de cesser toute inflation de conjectures en tout genre et, surtout, de ne rien faire avant la rentrée 2023 !

Mais les enjeux politiques l'emportent parfois (souvent) sur la raison.

Si la question du respect du travail des personnels de direction ne se pose malheureusement pas chez certains décideurs, respectons au moins les élèves et surtout les parents, mis en difficultés par les annonces de quelques médias, et qui sont plus nombreux à voter que nous...

- Rapport du comité de consultation remis au Ministre le 21 mars 2022 : ["La place des mathématiques dans la voie générale du LEGT"](#)

### Autres

#### Lettre de la Cellule Juridique n° 2 - Mars 2022

Le n° 2 de *La Lettre de la Cellule Juridique* du SNPDEN-UNSA vient de paraître et est accessible en lecture à nos adhérent(e)s.

En cette période de « DHG », les membres de la Cellule Juridique vous proposent un dossier sur le sujet, avec un rappel de l'état du droit en ce qui concerne, notamment, le TRMD et le rôle du conseil d'administration. Un second dossier porte sur le bulletin trimestriel et son encadrement juridique. Et aussi... [Lire la suite adhérent\(e\)](#)

## **Poste de secrétaire permanent(e) à pourvoir au siège du SNPDEN-UNSA**

Le siège national du SNPDEN-UNSA est au service du syndicat et de ses adhérent(e)s. Il emploie en permanence deux personnels de direction déchargés à temps plein.

À la rentrée 2022, l'un des deux postes sera vacant.

Le processus de recrutement est ouvert à tou(te)s les adhérent(e)s qui souhaitent s'engager et bénéficier d'une expérience professionnelle tout à fait singulière, en prise avec le métier. Le dépôt des candidatures doit s'effectuer avant le 26 avril 2022. [Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

## **Conférence des métiers et des compétences dans le cadre de France 2030**

Issue d'un groupe de travail paritaire entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la première conférence des métiers et des compétences s'est tenue en hybride le mercredi 16 mars 2022.

Elle s'est organisée autour des propos des trois ministres, puis de tables rondes. [Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

## **Agenda**

### **Mardi 29 mars 2022**

- Commissions spécialisées des lycées
- GT MEN Direction du numérique pour l'Éducation et OS Perdir - Dossiers en cours
- Secrétariat national SNPDEN-UNSA

### **Mercredi 30 mars 2022**

- Cellule Juridique du SNPDEN-UNSA
- Conseil national UNSA
- IGESR - Les relations entre les administrations centrales, les services déconcentrés et les opérateurs (EPSCP, EPLE) dans le champ de l'enseignement scolaire, de la jeunesse et des sports et dans le champ de l'enseignement supérieur, pour interroger le lien entre stratégie nationale et subsidiarité
- Comité de suivi du BAC et LEGT
- Webinaire "Les procédures disciplinaires" - Inscriptions [ICI](#)
- DGRH - Modalités d'affectation des stagiaires du 2nd degré à la rentrée scolaire 2022 et des néo titulaires à la RS23

### **Jedi 31 mars 2022**

- Formation juridique du SNPDEN-UNSA - Niveau 2 (1/2)

## **Actions syndicales à venir**

### **Lundi 4 avril 2022**

- Les lundis du SNPDEN-UNSA - 16h à 18h - Lien d'accès disponible [ICI](#)
- Webinaire "Salaires et retraites ? Fiche de paie et pension ?" - 14h à 16h - Inscriptions [ICI](#)

## Actualités

### Prévision des effectifs d'élèves du second degré de 2022 à 2026

La Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale analyse, dans une récente note d'information, les prévisions d'effectifs du second degré pour les années 2022 à 2026. Ces effectifs devraient ainsi globalement rester relativement stables jusqu'à 2023, avant d'amorcer une baisse à partir de 2024. Ci-après les principaux éléments de l'analyse de la DEPP. [Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

### Voie professionnelle : la réforme des LP doit prendre en compte le développement de l'apprentissage

L'association "Inspecteurs de l'Éducation sans Frontières" (IESF), composée d'anciens cadres pédagogiques et administratifs issus pour la plupart des corps d'inspection du MEN et de la recherche, met l'expérience de ses membres au service de réflexions sur les problématiques actuelles de l'éducation, en France et à l'international.

L'une d'entre elles est la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, laquelle a pour objectif de faire de l'apprentissage une voie d'excellence avec une réforme qui tend à rendre cette voie de formation initiale plus attractive et plus adaptée au monde du travail.

Au sein de l'association IESF, un groupe de plusieurs inspecteurs s'est efforcé d'examiner les premiers effets de la loi à l'Éducation nationale malgré sa récente mise en œuvre. [Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

## Textes signalés

À signaler notamment, au **BO 12 du 24 mars** : [la note de service du 16 mars](#) relative au calendrier 2022 des baccalauréats dans le contexte de l'épidémie de la Covid-19 et [la note de service du 14 mars](#) relative à l'évaluation des compétences expérimentales de la série STL du bac technologique - Session 2022. Au **JO du 24 mars** : [l'Ordonnance 2022-408 du 23 mars](#) relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et [le rapport](#) au président de la République relatif à cette ordonnance, le [décret 2022-412 du 22 mars](#) modifiant les dispositions du Code de l'éducation relatives aux enseignements optionnels et à la composition du jury du baccalauréat technologique et actualisant des dispositions de ce code relatives à l'outre-mer et [l'arrêté du 22 mars 2022](#) portant adaptations des modalités d'organisation du bac techno à compter de la session 2023. [Et aussi...](#)

[cliquez ici pour vous désabonner](#)